

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON C.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA

SARL DU LYCEE

Reigny - Maison abbatiale

89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : THOMAS

Prénom : Izabella

Adresse : 9 Rue du chalet

CP Ville : 25400 CUSSEY SUR LISON

Téléphone : 06.15.12.07.86

Mail : izabella.thomas@gmail.com

Lien de parenté : Mère

LE LOCATAIRE :

Nom : THOMAS

Prénom : Gaspard

Date de naissance : 2004-04-09 à Besançon

Adresse : Idem Mère

Téléphone : 07.83.57.35.93

Mail : gaspard.thomas25@gmail.com

Article 1

26 Rue de Mulhouse

21000 DIJON

Bâtiment : A - Etage : 2 - Apt. N° C.G21 - Surface : 19m²

Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :

-Une pièce principale avec coin cuisine

-Une salle d'eau avec WC

-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an

Prendra effet le : 21 août 2023

Expirera le : 14 août 2024

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 490.00 €*

Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels et responsabilité civile).

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 490.00 €

Cautions : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à DIJON, le 19 juin 2023

En 3 exemplaires originaux